

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 3

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 3, après le mot :

« transferts »,

insérer les mots :

« , d'un membre de l'Agence des participations de l'État ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ajout de l'APE.